appro formation

Audit – Prévention – Partenariat
Réglementation – Organisation

CHEF DE MANOEUVRE



1 / Personnel concerné :

Tout personnel de plus de 18 ans amené à intervenir sur voies ferrées.

2 / Pré-requis :

Savoir lire et écrire.
Etre apte médicalement à la conduite d'un locotracteur

3 / Objectifs :

Etre capable d'effecteur et de faire effectuer des manœuvres ferroviaires sur voies ferrées.

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques en matière de manœuvres et de code de signalisation ferroviaire.

4 / Moyens pédagogiques :

Support de cours formateurs en vidéo projection.

5 / Equipements

Les stagiaires doivent être équipés des E.P.I. pour la pratique.

PROGRAMME

6 / FORMATION THEORIQUE

- Identification et rôles des différentes instances et organismes de prévention
- Responsabilité civile, pénale en cas d'accident
- Reconnaissance des matériels : sabot d'enrayage, crochet cale, cale antidérive,….
- Reconnaissance des véhicules : attelages manuel et automatique
- Les positions des freins
- Reconnaissance des signaux, optiques, de jour, de nuit
- Les signaux acoustiques
- Les techniques d'attelages des véhicules
- Techniques de dételages - attelages spéciaux
- Manœuvres préliminaires : véhicule à l'arrêt, robinet d'air fermé
- Freinage des véhicules
- Utilisation des matériels d'immobilisations
- Manœuvres des organes mobiles
- Déplacement des véhicules
- Technique de poussée, utilisation des outils appropriés
- Utilisation du sabot d'enrayage et du crochet de cale
- accès aux véhicules
- Monter ou descendre des véhicules : les marchepieds, les 3 points d'appui,…
- Accès aux parties hautes des véhicules : wagon-citerne,…
- Organisation des manœuvres- manœuvres spéciales
- Vérifications des matériels- les taquets d'enrayage
- Directives de manœuvres, thèmes de manœuvres, franchissement route
- Manœuvres des appareils de voies
- Information du service compétent
- Radioguidage, radio commande
- Notion premier secours
- Attelages automatiques et dételages
- Equipement individuel de protection

7 / FORMATION PRATIQUE

- Exercice d'accrochage et décrochage wagon
- Exercices de manœuvre ferroviaire…
- Mise en pratique de la manutention manuelle
- Mise en pratique de la gestuelle de commandement…
- Technique gestuelle pour limiter les efforts sur la colonne vertébrale

8 / EVALUATION / TEST

- Un test théorique et pratique sera effectué à l'issue de la formation. Il aura pour but d'attester les capacités du salarié à accomplir en sécurité sa tâche à effectuer

9 / Durée :

- Petit embranché : 2 jours
- Moyen embranché : 4 jours
- Gros embranché : 5 jours

10 / Nombre de participants :

6 personnes maximum

11 / Lieu du stage :

Sur le site de l'entreprise

12 / Matériel :

Voies ferrées, wagons, locotracteur, zone d'évolution

13 / Documents stagiaires :

Livret stagiaire

Réglementation : Décret n° 92-352 du 01/04/92 – Arrêté du 04/12/92

Siège Social : 3 Clos de la Herse – 57420 POURNOY LA CHETIVE – Belleville : ZI Prosper Cabirol – 54940 BELLEVILLE
R.C.S. Metz TI 501-803-829-00016 - FR 17501803829 - SARL au capital de 12 000 € - N° déclaration d'activité : 41 57 02655 57
Tél: 03 83 24 22 78 – Fax: 03 83 23 46 69 - Port : 06 71 09 65 52 - Email : appro.formation@orange.fr - Site : www.appro-formation.com